

CONSEIL MUNICIPAL DE DANJOUTIN

Séance du lundi 19 mars 2018

L'an deux mille dix huit, le dix neuf mars, à dix neuf heures trente, le conseil municipal, convoqué le sept mars deux mille dix huit, en session ordinaire s'est réuni sous la présidence de M. Daniel FEURTEY, Maire.

Présents

M. Daniel FEURTEY, Maire

MM. Bernard CUCHEROUSSET, Emmanuel FORMET, Christian LAZARE, Adjointes au Maire

Mmes Christine BRAND, Martine PAULUZZI, Adjointes au Maire

Mmes Anne Marie FADY, Claude JEANNIN, Angélique SCHALLER

MM. Pierre CARDOT, Michel CROS, Gilles DICHAMP, Alain FOUSSERET, Serge GARDOT, Pierre GOBERT, Karim OUCHELLI, Georges PARIETTI, Jean RICHARD

Excusés

M. Manuel BRUN, excusé

Mme Annie CARMINATI, excusée, donne procuration à M. Cucherousset

Mme Claire LUCIANI, excusée, donne procuration à M. Gobert

Mmes Josiane LEPRON, Esther MAILLOT, excusées

Secrétaire de séance

Mme Anne Marie FADY

Nombre de conseillers	23
Nombre de présents	18
Nombre de votants	20
Nombre d'absents excusés	05

APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte - rendu de la séance de conseil municipal du 12 février 2018 sans observations.

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le débat d'orientations budgétaires (D. O. B.) est une étape importante de la procédure budgétaire des collectivités locales.

Dans le respect de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, ce débat se déroule en séance publique du conseil municipal dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Il ne donne pas lieu à un vote mais seulement à une délibération qui atteste de sa tenue effective.

Son objectif est de rappeler d'une part le cadre général, l'environnement en termes de conjoncture économique nationale et surtout de présenter les grands axes d'intervention de Danjoutin. Il doit, en effet, permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité afin d'éclairer les choix lors du vote du budget primitif.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal décide :

- De prendre acte de la présentation du rapport d'orientations budgétaires dans les termes présentés en annexe ;
- De prendre acte de la tenue du débat portant sur les orientations budgétaires.

ENTENDU

M. Daniel Feurtey

Présente le rapport du Débat d'Orientations Budgétaires, reprenant le contexte général indiqué dans le rapport du Grand Belfort.

M. Karim Ouchelli

Précise que ce contexte a été évoqué lors de sa visite par M. Le Sénateur.

M. Daniel Feurtey

Évoque le problème posé par la cession envisagée des parts de l'Aéroparc dans le cadre de la loi Notre, indiquant qu'une dotation est nécessaire pour les communes même si elles n'ont plus de parts.

Un courrier de M. le Président de Grand Belfort fait part du retrait de la délibération d'acquisition de ces parts.

Le nouveau Président de l'Aéroparc informe les communes que la délibération prise le 15 décembre dernier est annulée.

La recette 2017 est à reconduire en 2018.

Une demande de référé a été déposée auprès du Tribunal Administratif ; Madame la Préfète est en attente de cette décision.

M. Emmanuel Formet

Si l'on retient l'hypothèse de la même recette en 2018 qu'en 2017, il espère qu'à mi 2018, on ne dira pas l'inverse.

M Alain Fousseret

Précise que depuis le début, on encaisse au cours de l'année N les recettes de l'année N – 1. Il paraît logique d'avoir en 2018 la « recette »2017.

M. Karim Ouchelli

Rappelle que l'on est soumis à la loi Notre.

M. Michel Cros

Se prononce pour le gel des recettes.

M. Daniel Feurtey

Indique une nouvelle dépense à prendre en compte, concernant l'état civil tenu par la mairie de Trévenans depuis l'ouverture du nouvel hôpital. La participation demandée à Danjoutin s'élève à 2 361,05 €.

M. Meslot annonce pour le Grand Belfort une perte de dotation de 750 000 €.

M. Karim Ouchelli

Demande quelles sont les solutions pour compenses ces baisses de recettes ?

M. Daniel Feurtey

Pense qu'une augmentation des recettes passe par une augmentation de l'habitat. Une autre nouvelle recette a été mise en place : la taxe de séjour, rapportant environ 20 000 € par an.

La commission communale des impôts directs a également bien travaillé sur la revalorisation des bases. Il est proposé que les taux restent inchangés.

M. Emmanuel Formet

Précise que les taux n'ont pas augmenté depuis 2011 et que la commune a des

taux inférieurs à ceux d'autres communes de la couronne belfortaine. Il se prononce pour le maintien des taux actuels.

M. Daniel Feurtey

Souligne que les emprunts servent uniquement au financement des investissements.

Précise que les taux actuels sont intéressants.

M. Gilles Dichamp

Souhaite l'arrêt des emprunts.

M. Daniel Feurtey

Précise qu'une annuité de 325 000 à 350 000 € est viable.

M. Gilles Dichamp

Pense que l'on ne peut pas continuer comme cela, à emprunter.

M. Daniel Feurtey

Répond que cela est viable si d'autres partenaires financiers interviennent.

M. Karim Ouchelli

Considérant les projets « bourg centre » et « réhabilitation du gymnase », pense que l'ordre de grandeur d'un emprunt est de 1 100 000 €.

M. Michel Cros

Demande s'il est utile de faire un tel gymnase ?

M. Christian Lazare

N'étant pas spécialiste, rappelle que la commune est aidée par le Département qui a des services compétents pour ce type de dossier et qu'il y aura une discussion en termes de budget.

Il y a deux projets à porter, nécessitant la capacité d'aller chercher des financements extérieurs. Il y aura des choix à faire à un moment donné, des arbitrages.

M. Michel Cros

Pense que ce sont des projets 2019 / 2020.

M. Daniel Feurtey

Précise que le D. O. B. donne les orientations des trois prochaines à venir en

matière de gros investissements.

M. Michel Cros

Demande s'il y a urgence à emprunter maintenant ?

M. Daniel Feurtey

Rappelle que le Département a décidé d'un plan décennal de réhabilitation de 13 gymnases. Se positionner à l'intérieur de ce plan rend les choses possibles. Il n'est pas certain de bénéficier de certaines aides plus tard. Les études se font en 2018 et ensuite les travaux en 2019 / 2020 si toutes les conditions sont réunies.

M. Michel Cros

Pense qu'il y a déjà la salle de sports et qu'on peut laisser le gymnase en l'état.

M. Daniel Feurtey

Ce gymnase devra à terme être fermé pour des raisons de sécurité s'il est laissé en l'état.

M. Gilles Dichamp

Demande à M. Fousseret s'il est intervenu lorsqu'il était élu régional ?

M. Alain Fousseret

Précise que les régions s'occupent des lycées.

M. Gilles Dichamp

Demande pourquoi on a laissé se délabrer ce gymnase ?

M. Daniel Feurtey

Rappelle qu'il y a d'abord eu un important plan collèges ces 15 dernières années et que maintenant, c'est un plan gymnases.

M. Christian Lazare

Rappelle que les équipements sportifs apportent une vraie richesse associative ; les offres de services sont plus importantes. Le Grand Belfort pourra faire un effort pour un équipement qui ne concerne pas que les Danjoutinois.

M. Karim Ouchelli

Souligne que le monde associatif est important, avec un nombre de 37 associations, faisant partie d'une de ces associations.

Mme Martine Pauluzzi

Précise que les associations sont au nombre de 42 et comptent 2 200 adhérents.

M. Gilles Dichamp

Demande combien il y a de Danjoutinois dans les associations ?

M. Daniel Feurtey

Précise que les adresses des adhérents ne sont pas demandées lors des assemblées générales et rappelle qu'il y a plus de 400 élèves.

L'attractivité de la commune réside dans les voies de communications, la vie sociale et associative dynamique.

Le D.O.B. donne une vision d'ensemble. Les montages financiers passeront par le Département et les intercommunalités.

M. Karim Ouchelli

Si on veut garder une certaine autonomie il faut avoir des associations.

On se doit de subventionner mais avec une participation.

Faut-il faire des investissements ?

Un village ne peut pas vivre sans associations et sans investissements a condition que ces projets soient qualitatifs et quantitatifs.

Il rappelle que la verrière est dangereuse.

Il rappelle que les élus sont là pour toutes les habitantes et tous les habitants de DANJOUTIN.

M. Jean Richard

Demande le détail des investissements des 3 mandats.

M. Daniel Feurtey

Un document remis au conseil municipal détaille les investissements de 2009 à 2017.

Insiste sur l'opportunité des taux bas actuels.

M. Gilles Dichamp

Demande si on a des précisions sur les compensations de la taxe d'habitation par l'État ?

M. Daniel Feurtey

Rappelle qu'il s'agit d'un dégrèvement et non pas d'une compensation ; ce qui suppose un remboursement intégral. Pour autant, on n'a pas de précision supplémentaire de la part de l'État.

M. Gilles Dichamp

Demande si on a un engagement écrit ?

M. Alain Fousseret

Répond que l'on peut prévoir d'après la loi de finances mais qu'on ne peut être sûr à 100 %.

M. Jean Richard

Précise que l'autofinancement a toujours été un problème portail pour Danjoutin.

Constate sur le portail de l'État que Danjoutin est à moins 24 000 € alors que les communes de la même strate sont à moins 7 000 €

M. Daniel Feurtey

Indique soit on ne fait rien sur 6 ans, soit on ose.

M. Gilles Dichamp

Insiste sur les dépenses déjà réalisées pour la ZAC.

M. Jean Richard

Rappelle que les terrains sont privés.

M. Daniel Feurtey

Précise que l'on ne peut pas avancer sur un dossier si on ne fait pas d'études et que tout projet d'habitat sur le secteur nécessite obligatoirement un plan d'ensemble.

Indique que la ZAC permet de maîtriser les choses.

M. Emmanuel Formet

Insiste sur les efforts faits en fonctionnement, une baisse d'environ 200 000 € à services équivalents.

M. Jean Richard

Précise que Danjoutin est une commune pauvre, avec un petit fonds de roulement.

M. Karim Ouchelli

Demande ce qu'il en est des Francas ?

M. Daniel Feurtey

Répond que l'on est sur un même ordre de grandeur.

Les dépenses de personnels sont stables ; ce n'est pas une variable d'ajustement.

Se pose la question du remplacement de M. Maréchal, responsable des services techniques, au 1^{er} octobre 2018.

M. Gilles Dichamp

Demande le tableau des départs à venir.

Pense qu'il faut tenir compte des dépenses supplémentaires à venir logiquement dans les 5 ans.

M. Daniel Feurtey

Répond qu'un certain nombre d'agents sera en retraite d'ici là.

M. Alain Fousseret

Préconise une promotion en interne, un agent de la commune, pour le remplacement de M. Maréchal et une réorganisation avec un recrutement sur un poste de base.

M. Gilles Dichamp

Souligne dans les objectifs du D.O.B. : « stabiliser l'encours de la dette »

M. Daniel Feurtey

Complète « à un niveau réaliste pour le fonctionnement »

M. Michel Cros

Se prononce favorablement pour le centre bourg et contre la réhabilitation du gymnase.

M. Daniel Feurtey

Rappelle que le gymnase a 40 ans et qu'il est heureux que des élus aient pris l'initiative de le construire.

M. Karim Ouchelli

Indique que des investissements sont aussi nécessaires pour les routes communales, le quartier HLM, les trottoirs en mauvais état.

M. Gilles Dichamp

Demande ce qu'il en est de l'acquisition de la maison Charpiot.

M. Daniel Feurtey

Indique que le bornage doit intervenir début avril pour l'estimation de la surface.
Précise que le prochain conseil municipal est prévu le mercredi 04 avril 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Rue de Vézelois

La vitesse est excessive dans cette rue et les riverains ont de grandes difficultés à sortir de chez eux.

Rue du Breuil

Constat de trafic → voir avec le commissariat

